



## Que dois je faire???? on me reclame ce que j'ai déjà payé

Par **mistersniffle\_old**, le 10/10/2007 à 10:43

salut

alors voila :

l'an dernier j'etais abonne chez neuf, j'ai resilie puis suis passee chez orange.

je devais 76,31e à neuf que j'ai regle par le tip attaché à ma facture  
le prélèvement est fait le 10 janvier quelques temps après je recois une lettre d intrum justicia  
me demandant de regler cette somme + 8e de frais.

je repond que j'ai deja regle, que je ne compte pas paye les 8e car j'ai regle bien avant et  
envoi une copie de mon releve de compte.

plus de nouvelles jusqu a hier soir

un homme m'appel se presentant d'intrum justicia et me dit que je doit toujours cette somme,  
qu'ils ont verifie aupres de neuf deux fois et que je n'ai jamais payé....

on reste bien 20 min au tel moi m'enervant de plus en plus en disant avoir payé que j'avais  
envoyé la preuve et ne voyant pas quoi dire de plus.

il me repond sous entendu que j'aurais falsifier mon relever de compte... bref que je n'ai  
jamais payé.... il me previent qu'il va raccroche et va entamer une procedure

que dois je faire? je suis hors de moi, j'ai réglé cette facture en janvier et il me fait passer pour  
une menteuse ou pire!!!!

ps: pour faire baissé ma facture internet , hier j'ai envoyé un recommande a orange pour

resilier mon abonnement et suis repasse chez neuf (qui a baisse ses prix depuis l'an dernier) ce qui me fera gagne + de 100e par an (plus d'abonnement france telecom et de livebox!!) il ne mon pas parle de cette somme soit disant du au telephone lors de mon reabonnement!!!!

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007** à **13:13**

Bonjour.

Si vous avez la preuve du règlement, il n'y a pas de soucis.. Ils peuvent engager toutes les procédures qu'ils voudront..

ceci dit, j'ai déjà une affaire une ou deux fois à intrum justicia, c'est c'est comme ça qu'ils fonctionnent.. Ils menacent, menacent et menacent encore...c'est tout ce qu'ils savent faire.